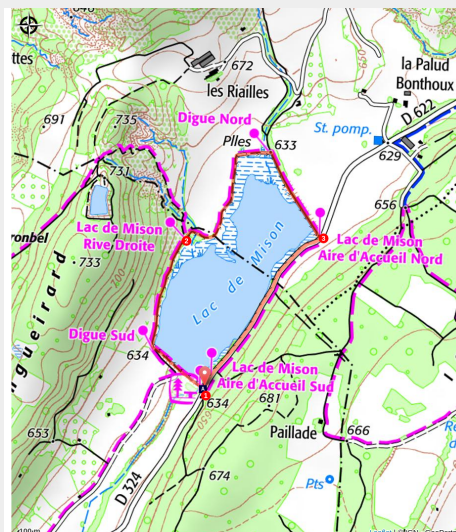


Tour du lac de Mison (N°21)

Sisteron - Mison



Au bord du lac de Mison (Office de Tourisme Sisteron Buëch)



L'itinéraire fait le tour du lac de Mison en empruntant les aménagements réalisés autour de l'espace naturel sensible (tables, bancs, pontons de pêche, plateforme en bois, signalétique d'interprétation...).

Le lac de Mison est un espace naturel sensible départemental, riche pour sa roselière, sa faune, sa flore et offre de belles perspectives sur les sommets alpins. Une balade idéale à faire en famille! Le site est également accessible aux personnes en situation de handicap.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 2.2 km

Dénivelé positif : 9 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Sentier de découverte

Accessibilité : Famille, Fauteuil roulant, Joelette, Poussette

Itinéraire

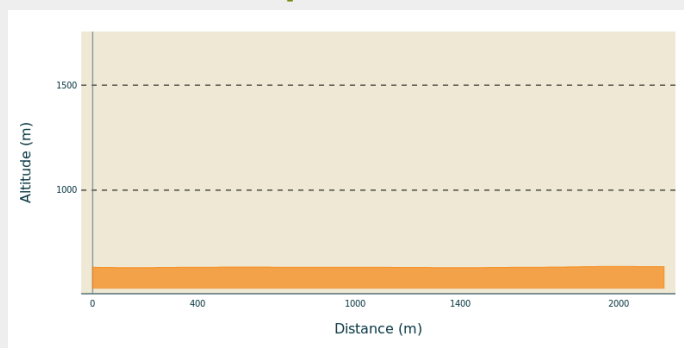
Départ : Parking du lac (aire d'accueil sud), Mison

Arrivée : Parking du lac (aire d'accueil sud), Mison

Balisage : — PR

Communes : 1. Mison
2. Upaix

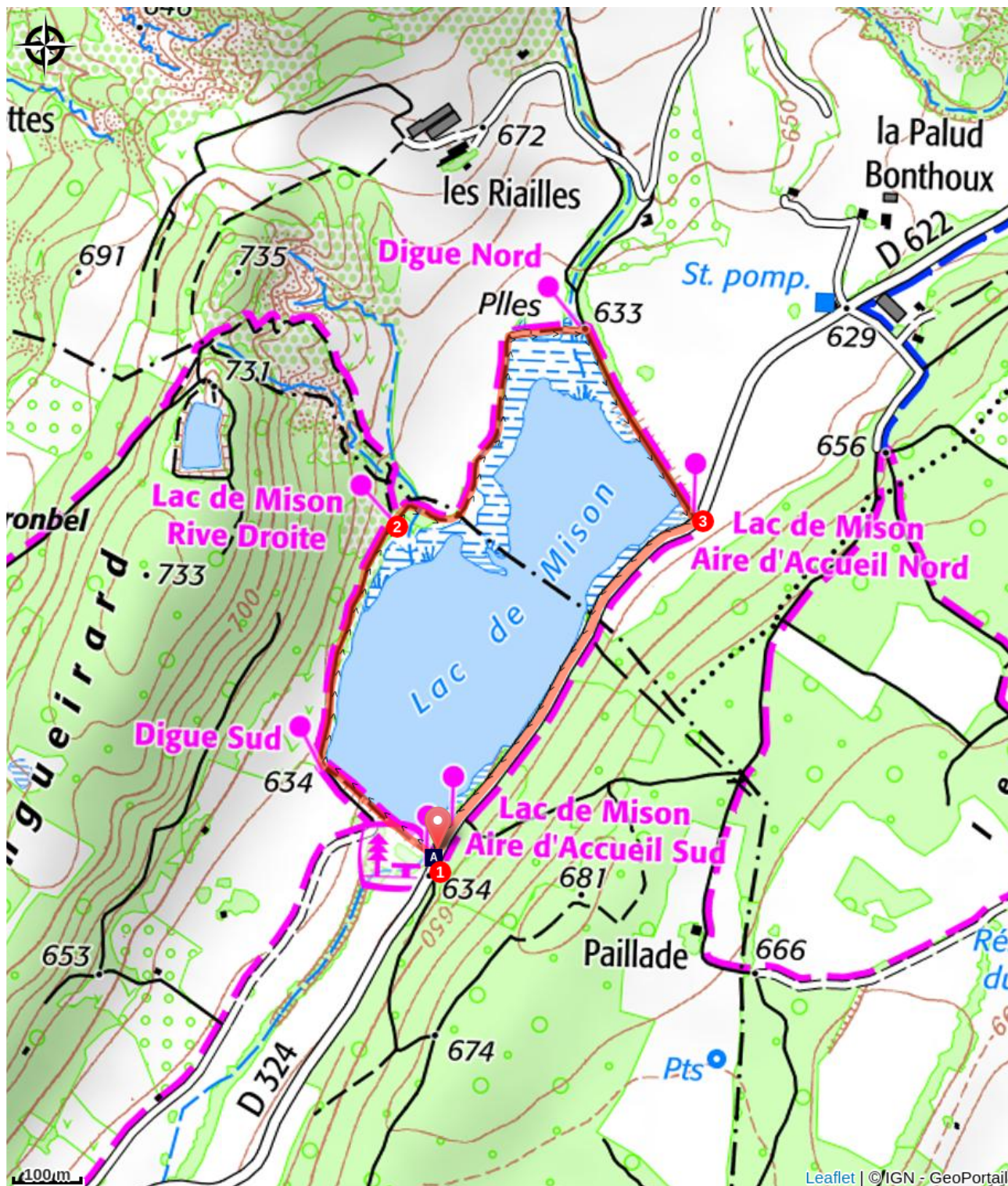
Profil altimétrique



Altitude min 631 m Altitude max 637 m

1. Au niveau de l'aire d'accueil sud (634 m), franchir la petite passerelle et cheminer le long de la digue du lac. Passer devant la "Digue sud" et continuer en rive droite du lac.
2. Au Lac de Mison, rive droite (640 m), continuer le long du lac et traverser la roselière. Attention le passage dans la roselière est interdit pendant la période de nidification des oiseaux (du 1er février au 30 juin). Rejoindre la "Digue nord" puis revenir vers la route.
3. Au niveau de l'aire d'accueil nord (630 m), passer devant les pontons et les pupitres d'interprétation et revenir par le cheminement le long du lac au parking du départ. Source : www.rando-alpes-haute-provence.fr

Sur votre chemin...



 Lac de Mison (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Le site du lac de Mison est un Espace Naturel Sensible protégé. Le passage dans la roselière, rive droite, est interdit pendant la période de nidification des oiseaux (du 1er février au 30 juin)

Comment venir ?

Transports

- Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage: <https://zou.maregionsud.fr>

Accès routier

Depuis Sisteron (15 km) suivre la D4085 puis la D4075 en direction de Grenoble. Après le village de Mison prendre à droite la D324 jusqu'au lac de Mison.

Parking conseillé

Parking du lac (aire d'accueil sud), Mison

Accessibilité

Le site est labellisé tourisme et handicap (places de stationnement, ponton, plateforme en bois, pupites en relief)



Famille



Fauteuil roulant



Joelette



Poussette

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Sisteron Buëch - bureau de Laragne

Place des Aires, None 05300 Laragne-Montéglin

laragne@sisteron-buech.fr

Tel : 04 92 65 09 38

<http://www.sisteron-buech.fr>



Office de Tourisme Sisteron Buëch - bureau de Sisteron

1 place de la République, 04200 Sisteron

sisteron@sisteron-buech.fr

Tel : 04 92 61 36 50

<http://www.sisteron-buech.fr>



Sur votre chemin...



Lac de Mison (A)

Le lac de Mison - Upaix appartient à l'Association Syndicale Autorisée du plateau de Mison depuis sa création en 1960 pour l'irrigation des cultures. Depuis la construction du barrage de Serre-Ponçon et du canal de Ventavon, ce lac de 23 ha ne sert plus que de réserve d'appoint pour l'arboriculture. Conçu pour l'agriculture il est devenu un espace naturel sensible.

La présence de nombreuses espèces protégées de plante et d'oiseaux, mais aussi l'importance du lac dans le paysage, fait de ce site un lieu d'exception pour la nature et l'environnement. Il appartient à tous de le préserver en le respectant.

Crédit photo : CCSB